



Ambassadeurs  
de la  
Jeunesse

# Une vision pour l'Europe

(analyse critique de la lettre du Président de la République française adressée  
aux citoyens européens le 4 mars 2019)

*Sous la direction de **Coline Savier**,  
Déléguée Europe des Ambassadeurs de la Jeunesse*

Sous le patronage de la Délégation Europe - Ambassadeurs de la Jeunesse

© Tous droits réservés, Paris, Ambassadeurs de la Jeunesse, 2019.

## **Comment citer cette publication :**

Coline Savier,

« Une vision pour l'Europe », Ambassadeurs de la Jeunesse, 17 mars 2019.

Ambassadeurs de la Jeunesse

31 Rue de Poissy 75005 Paris

E-mail : [contact@ambassadeurs-jeunesse.org](mailto:contact@ambassadeurs-jeunesse.org)

Site internet : [www.ambassadeurs-jeunesse.org](http://www.ambassadeurs-jeunesse.org)



À l'approche d'élections européennes intervenant dans un contexte inédit en Europe, les Ambassadeurs de la Jeunesse, sous le patronage de la Délégation Europe, livrent une analyse technique des propositions faites par le Président de la République française Emmanuel Macron le 4 mars 2019 à l'occasion de la publication d'une lettre adressée à tous les citoyens européens, publiée dans toutes les langues de l'Union européenne. **Le paysage politique du prochain Parlement va probablement être bouleversé. L'irrationalité des débats est un danger pour l'Europe** et crée un risque de chaos. Si le Brexit a permis de renforcer les positions pro-européennes d'une partie de la société civile et de la classe politique, il a aussi laissé le champ libre aux discours populistes. Comme l'a précisé Enrico Letta<sup>1</sup> lors de son audition à l'Assemblée Nationale française le 7 mars 2019 par la Commission des Affaires Européennes, l'année 2019 risque d'être l'année des premières fois avec :

- le Brexit ;
- une majorité inédite au Parlement européen ;
- le renouvellement simultané des cinq postes les plus importants de l'Union européenne ;
- un potentiel Président de la Commission allemand.

En outre, la publication récente de la lettre aux européens d'Emmanuel Macron alimente encore plus le débat. S'il est **dangereux de s'engouffrer dans un débat binaire axé sur une opposition entre « progressistes » et « nationalistes »**, créant un peu plus le danger d'un chaos européen, il est primordial de débattre sur les questions de fond qui concernent l'avenir de l'Europe et les moyens de continuer la construction d'une Europe forte et respectueuse des Nations. Le taux de participation étant de plus en plus faible à chaque élection (voir graphique ci-dessous), il faut davantage recentrer le débat sur les véritables enjeux européens plutôt que de chercher à transformer ce scrutin en une échéance nationale pour les partis politiques.

Si les débats sont essentiellement tournés sur des aspects politiques et techniques en lien avec les souverainetés étatiques européennes et les institutions européennes, **il manque clairement une vision pour la société civile européenne, y compris pour le secteur associatif**. C'est pourquoi les Ambassadeurs de la Jeunesse prônent un retour du débat sur l'**instauration d'associations à statuts européens**, qui répondraient à des critères précis<sup>2</sup> et qui faciliteraient l'accès à des financements européens ainsi qu'à un soutien logistique des institutions européennes. En somme, **nous nous engageons pour une politique européenne de la vie associative**.

Le second constat est qu'il existe un grand nombre de propositions très techniques, qui visent essentiellement à créer davantage de structures institutionnelles ou de réécrire de nouveaux traités, alors même qu'il conviendrait d'**amoindrir la lourdeur institutionnelle pour apporter davantage de flexibilité**. Aussi, un certain nombre de propositions visent à créer de nouvelles règles, là où il

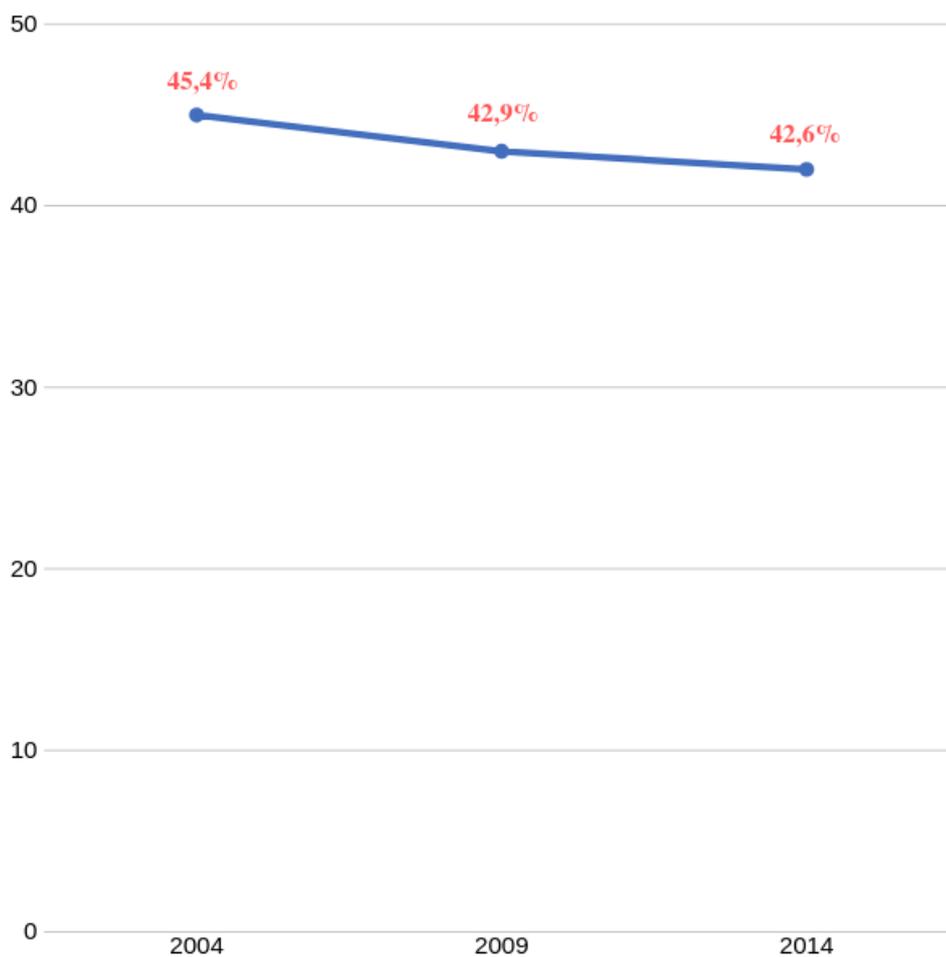
---

<sup>1</sup> Ex-Président du Conseil des Ministres italien, Président de l'Institut Jacques Delors.

<sup>2</sup> Objet social européen ou en partie européen, adhérents localisés dans au moins deux États membres de l'Union européenne, validation des statuts à un échelon européen.

serait plus pertinent d'apporter des moyens supplémentaires en matière d'éducation et de prévention<sup>3</sup>, notamment en soutenant les initiatives des secteurs associatif et éducatif.

### Évolution du taux de participation aux élections européennes entre 2004 et 2014



Ambassadeurs  
de la  
Jeunesse

Source : europarl.europa.eu

Copyright © : Ambassadeurs de la Jeunesse

[www.ambassadeurs-jeunesse.org](http://www.ambassadeurs-jeunesse.org)

@2019

<sup>3</sup> Notamment sur les questions relatives au sentiment d'appartenance à l'Union européenne et sur la prévention des discours de haine et de violence.

## Défendre notre liberté

Proposition d'Emmanuel Macron	Commentaire
Création d'une Agence européenne de protection des démocraties	Il existe déjà des mécanismes juridiques relatifs à la protection des valeurs fondamentales de l'Union européenne (articles 2 et 7 du TUE ; articles 258 à 260 du TFUE), dont la démocratie. <b>Une Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne est déjà instituée.</b> La réforme de ses compétences devrait s'inscrire dans le cadre d'une révision des traités ou être adoptée à l'unanimité au Conseil. La création d'une nouvelle institution, chargée de contrôler le respect des critères de l'adhésion à l'Union européenne, composée de représentants non-élus a déjà été discutée et <b>n'est pas considérée comme la réponse la plus appropriée au renforcement de l'état de droit.</b>
Interdiction du financement des partis politiques européens par des puissances étrangères	Il s'agit d'une proposition pertinente mais néanmoins ambiguë. Actuellement, la contribution versée aux partis politiques européens par l'Union européenne peut couvrir jusqu'à 90% des dépenses du parti, le reste devant être couvert par des ressources propres telles que les cotisations et les dons. Ces derniers peuvent provenir de personnes physiques ou morales, d'une valeur maximale de 18 000 euros par an et par donateur. Aussi, <b>une attention particulière est accordée à certaines donations.</b> En ce sens, <b>les dons de toute entreprise sur laquelle les pouvoirs publics peuvent exercer directement ou indirectement une influence dominante</b> du fait de la propriété, de la participation financière ou des règles qui la régissent <b>ne sont pas acceptés.</b> Il existe donc une régulation en la matière, ce qui n'empêche pas qu'un nouveau cadre, plus strict, puisse être élaboré <i>via</i> l'insertion de nouvelles conditionnalités.
Bannissement, par des « règles européennes », de tous les discours de haine et de violence	La présente proposition tend à bannir plutôt qu'à prévenir les phénomènes de haine et de violence. Or, <b>la prévention est un levier beaucoup plus efficace</b> pour lutter contre ces phénomènes. Ainsi, <b>le renforcement du soutien à destination de la société civile apparaît comme un élément indispensable à la réalisation de cet objectif.</b>

## Protéger notre continent

Proposition d'Emmanuel Macron	Commentaire
Développer le sentiment d'appartenance	Il s'agit d'une initiative allant dans le bon sens et correspondant aux nécessités pour la construction d'une Europe en adéquation avec ses citoyens. Il faut cependant soulever que <b>ce sentiment d'appartenance ne se développe pas uniquement par une délimitation géographique et sécuritaire mais grâce à des véritables efforts et investissements dans le domaine de l'éducation.</b>
Remettre à plat l'espace Schengen	Ce n'est pas une remise à plat complète qui est nécessaire mais une consolidation des acquis en la matière. <b>Il convient davantage de faire respecter les règles en vigueur plutôt que de se réorienter vers un nouveau système.</b>
Police des frontières commune	<b>Il existe déjà une agence européenne compétente sur ces questions.</b> Il s'agit de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex). La Commission européenne, par la voie de J-C. Juncker, a déjà prôné en septembre 2018 un renforcement de cette agence, en augmentant les effectifs (objectif de 10 000 agents d'ici 2020). <b>Il convient de doter cette agence de pouvoirs exécutifs et de son propre équipement, ce qui implique une hausse de son budget.</b> Cette idée est inscrite dans le traité de Lisbonne qui détermine des objectifs, notamment celui de la création d'une police européenne des frontières qui a été matérialisée par Frontex.
Office européen de l'asile	Pour l'heure est appliquée une politique européenne d'immigration et d'asile. En vertu de l'article 68 du TFUE, <b>le Conseil européen est déjà compétent pour définir à l'unanimité les orientations stratégiques de la politique d'immigration et d'asile</b> (programmes pluriannuels).

Proposition d'Emmanuel Macron	Commentaire
<p>Traité de défense et de sécurité / Augmentation des dépenses militaires / Clause de défense mutuelle</p>	<p>Il est difficile de se projeter sur ce que contiendrait un tel traité. Il est encore plus difficile d'entrevoir ce que ce projet de traité pourrait avoir de nouveau par rapport aux textes qui existent déjà. Outre ces inconnues, <b>un tel traité, sur un sujet si sensible et stratégique, serait difficilement négociable.</b></p> <p><i>Sur l'augmentation des dépenses militaires</i> : <b>une augmentation du budget ne va pas correspondre de facto à une plus grande opérabilité.</b> Sont à prendre en compte des questions d'objectifs stratégiques et de volonté politique. Une augmentation des moyens ne correspond pas à un alignement automatique sur ces éléments. De plus, <b>les États seront sceptiques à matérialiser cela par un écrit.</b></p> <p><i>Sur la clause de défense mutuelle</i> : cette clause existe déjà à l'article 42.7 du traité actuel. Il ne convient donc pas de créer une nouvelle disposition venant garantir les mêmes effets alors qu'<b>il convient d'essayer de faire appliquer ce qui est écrit dans les textes existants.</b></p>
<p>Conseil de sécurité européen</p>	<p>La création d'une telle structure administrative pose un certain nombre de questions : qui serait membre de ce Conseil ? En vertu de quels critères ? Quelles seraient les modalités d'intégration dans ce Conseil ?</p> <p>Non seulement la mise en oeuvre d'un tel dispositif est difficilement envisageable, mais son fonctionnement opérationnel pose également des questions. <b>L'article 42 du TUE prévoit une coopération structurée permanente qui n'est déjà pas évidente à mettre en oeuvre.</b></p> <p>Dans sa lettre, le Président français fait référence à la nécessité de travailler étroitement avec la Grande-Bretagne. Il s'agit d'une proposition largement bienvenue tant la Grande-Bretagne est un partenaire stratégique pour l'Europe. <b>Il s'agit de travailler à deux échelons avec les britanniques, au niveau bilatéral (France/ Grande-Bretagne) et multilatéral.</b></p>

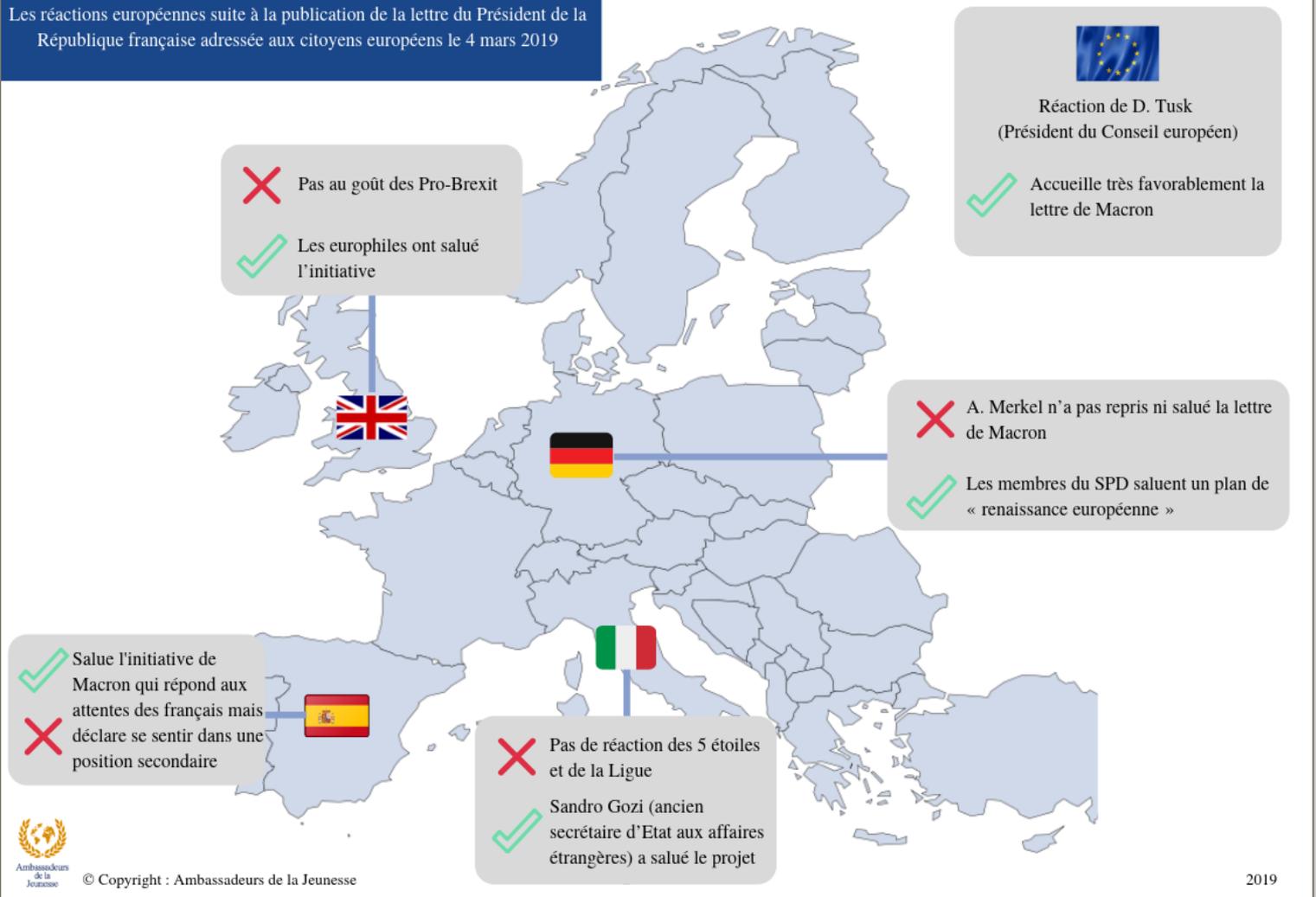
Proposition d'Emmanuel Macron	Commentaire
Juste concurrence	Dans sa lettre, le Président Macron appelle à « réformer [notre] politique de concurrence ». <b>Une telle réforme est la bienvenue</b> , le droit européen de la concurrence étant établi sur de vieilles règles datant des années 1980 et qu'il convient d'adapter à l'évolution de la mondialisation et de l'accélération des flux commerciaux. Bien que le droit européen de la concurrence se soit renforcé ces dernières années, il n'est pas évident de définir clairement le but premier de ce droit. S'agit-il de protéger les concurrents sur le marché ou bien d'encourager la concurrence et protéger le principe lui-même ? Afin de définir une juste concurrence, il faut au préalable définir clairement le but de celle-ci.
Sanctionner ou interdire en Europe les entreprises qui portent atteinte à [nos] intérêts stratégiques et [nos] valeurs essentielles	Afin de mettre en place de telles sanctions et interdictions, <b>il faut veiller à définir les intérêts stratégiques européens, notamment en matière industrielle, commerciale et fiscale</b> . Les valeurs essentielles de l'Union européenne sont définies à l'article 2 du TUE. <b>Les mécanismes visant à les protéger doivent effectivement être renforcés et il convient de leur donner une effectivité supplémentaire.</b>
Préférence européenne	Depuis le traité de Rome existe la notion de « préférence communautaire ». Aujourd'hui, cette question de la « préférence européenne » semble répondre à un impératif de protection des intérêts européens. <b>Un plaidoyer en faveur de la « préférence européenne » est le bienvenu dans cette compétition mondiale où les Américains et la Chine n'hésitent pas à appliquer une préférence nationale.</b>

## Retrouver l'esprit de progrès

Proposition d'Emmanuel Macron	Commentaire
Instaurer pour chaque travailleur un bouclier social	<b>Cette idée fait écho au « socle européen des droits sociaux »</b> signé par les 28 États membres à Göteborg (Suède) en 2017. Ce socle contient 20 principes et droits et fait mention du salaire minimum universel. Il n'a cependant pas de portée juridique concrète car pas d'effet légal. <b>Ce « bouclier social » doit donc être amélioré sur les questions d'effectivité juridique.</b>

Proposition d'Emmanuel Macron	Commentaire
Banque européenne du climat ; Force sanitaire européenne ; Évaluation scientifique indépendante	La banque du climat est une idée de l'essayiste Pierre Larrouturou, du climatologue Jean Jouzel et de la militante Anne Hessel : idée selon laquelle la création monétaire pourrait financer la transition écologique et aboutir à une économie moins émettrice de CO2. Cette idée a été développée et défendue par l'association <i>Pacte-Finance Climat</i> . Aussi, <b>des structures travaillent sur ces thématiques (European Food Safety Agency ; European Chemical Agency). Il convient donc de se baser sur leurs travaux et d'élargir, si nécessaire, leur domaine de compétences.</b>
Supervision européenne des grandes plateformes et financement de l'innovation	Il existe déjà le marché unique numérique européen mis en place après l'adoption du DSM Strategy en mai 2015. Aussi, le Digital Economy & Society Index (DESI) permet d'évaluer l'évolution des pays de l'Union vers une économie et une société numérique. <b>La régulation des géants du numérique est déjà à l'oeuvre, mais un renforcement de celle-ci serait très certainement bénéfique.</b> Par exemple, Google a écopé d'une amende de 4,34 milliards d'euros par la Commission européenne en juillet 2018 pour abus de position dominante. Enfin, l'Union européenne est la première à proposer une législation complète sur l'intelligence artificielle (responsabilité, contrôle, création possible d'un troisième type de personne légale).
Une Europe tournée vers l'Afrique	Il s'agit en effet d'une proposition pragmatique. Les enjeux démographiques et le développement structurel que ceux-ci nécessiteront doivent pousser l'Union européenne à se positionner comme un acteur positif dans l'évolution du continent africain. En ce sens, <b>l'Union européenne, en plus de l'action qu'elle exerce, devrait renforcer son soutien à destination de la société civile et de tous les acteurs engagés en faveur du continent.</b>

Les réactions européennes suite à la publication de la lettre du Président de la République française adressée aux citoyens européens le 4 mars 2019



2019

Il est certain que la lettre du Président français a reçu un accueil mitigé sur la scène européenne, contrairement au discours prononcé en Sorbonne en septembre 2017 qui avait obtenu l'appui de plusieurs leaders européens et en particulier de la chancelière Allemande.

Même s'il est difficile d'un point de vue critique de s'accorder sur tous les éléments de ce projet de « renouvellement de l'Europe », il est important de noter cette volonté d'« européeniser » les débats et de mettre en lumière l'enjeu de ces élections.

Enfin, l'avenir de la construction européenne passe inévitablement par une consolidation des acquis mais aussi par une amélioration de ce qui fonctionne moins bien. Les États membres doivent mettre en oeuvre une véritable coopération politique, faite de consensus pragmatiques et lucides. Partant, créer de nouvelles structures, notamment dans des domaines stratégiques, ne doit pas être la priorité à l'échelle européenne.

© : Tous droits réservés, Paris, Ambassadeurs de la Jeunesse, 2019.

Ambassadeurs de la Jeunesse

31 Rue de Poissy, 75005 Paris

E-mail : [contact@ambassadeurs-jeunesse.org](mailto:contact@ambassadeurs-jeunesse.org)

Site internet : [www.ambassadeurs-jeunesse.org](http://www.ambassadeurs-jeunesse.org)



Ambassadeurs  
de la  
Jeunesse